

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

19/04/2019

Dossier complet le :

19/04/2019

N° d'enregistrement :

F01119P0098

1. Intitulé du projet

LOT ES4.7 - Nom de code : Vaiana

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

FINANCIERE IMMOBILIERE BORDELAISE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

LACIRE André, Directeur de la Promotion Immobilière et de l'Hôtellerie

RCS / SIRET

4 1 0 3 1 2 1 1 0 0 0 0 1 9

Forme juridique

société par actions simplifiées

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement soumis à PC.	Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher est comprise entre 10 000 et 40 000 m ² . Le projet crée une surface de plancher maximum de 17200m ² sur une parcelle de 70 607m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à la construction d'un hôtel de luxe 5 étoiles, de ses équipements et locaux techniques.

Il comportera plusieurs bâtiments, dont le plus grand central comprenant les espaces d'accueil, de restauration, les parkings et les locaux techniques.

La conception du projet se fait autour du bâtiment central. En effet, des espaces d'eau et de végétalisation l'entourent, les chambres d'hôtel sont inscrites dans l'espace paysagers.

Des zones de circulation douce (piétons et trottinettes) desservent le projet. En effet, les clients seront invités à garer leur véhicules dans les parkings et l'hôtel mettra à leur disposition des moyens de transport électriques pour se déplacer dans la parcelle.

La parcelle est libre de toute construction et ne nécessite pas de démolition.

4.2 Objectifs du projet

Le projet fait partie de l'agglomération du Val d'Europe, nouvelle ville en Île-de-France, et contribue donc à son développement.

Il s'inscrit dans une démarche environnementale visant l'obtention de la certification environnementale BREEAM International New Construction V2 avec un niveau Very Good et ira au delà des exigences RT2012 avec ses niveaux RT2012 - 20%.

Le projet se situe dans une O.I.N. conforme à l'article R102-3 du code de l'urbanisme relatif aux agglomérations nouvelles dont Marne-la-Vallée fait partie et couvert par le P.I.G. décret 97-193 du 24 mars 1987 et décret 2010-1081 du 15 septembre 2010.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet est réparti dans plusieurs bâtiments et crée des espaces dits verts et bleus (végétalisation et eau).

Il intègre une démarche environnementale poussée, visant l'obtention de certification environnementale. Ceci implique que la phase construction sera suivie et qu'une charte chantier à faibles nuisances environnementales sera élaborée et fera l'objet d'une pièce contractuelle du dossier marché des entreprises de construction.

La charte chantier à faibles nuisances environnementales intégrera, en outre, les éléments suivants :

- Trier et valoriser un maximum de déchets de chantier (recyclage ou valorisation énergétique),
- Limiter autant que possible les nuisances et pollutions,
- Limiter les consommations de ressources (fioul, eau, électricité),
- Informer les riverains de l'avancement du chantier et leur permettre de faire part de leurs éventuelles observations

Les grandes étapes du chantier comporteront : le terrassement/GO, la création de la pièce d'eau, le clos couvert, les travaux CES, les VRD et espaces verts, les OPR.

La durée prévisionnelle des travaux est de 30 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en un hôtel de 5 étoiles, contenant 203 chambres réparties dans plusieurs bâtiments et un bâtiment central d'accueil, restauration, bar, parking, salle de conférence et locaux techniques.

Il englobe de même un bâtiment de spa.

L'accès principal au projet se fait par l'avenue des golfs, située à l'ouest, sud-ouest de la parcelle. (cf. 4.5 Impacts sur la mobilité et les transports).

Le déplacement à l'intérieur du projet est assuré par des modes de déplacement doux, comme les buggy et les trottinettes électriques.

Le projet crée des espaces végétalisés et favorisant le développement et la continuité de la biodiversité, à travers son aménagement autour d'un lac et des espaces verts. Ces espaces non seulement augmenteront la valeur écologique du projet et aussi offriront des espaces de détente aux usagers.

L'exploitation de l'hôtel sera faite par JW Marriott.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à la demande d'un permis de construire comportant un dossier spécifique ERP.

Le dossier sera déposé à la mairie de Bailli-Romainvilliers.

Le projet fera objet d'une déclaration loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
surface totale du projet	17 200m ²
surface d'hébergement	9 340m ²
surface de restauration	726 m ²
surface des parkings	2 343m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Zac des 2 golfs
Avenue des Golfs - Bailly-
Romainvilliers 77 700

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 2° 4 9' 0 0 " 202 Lat. 4 8° 5 1' 14 " 983

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. 3.4.6 Nuisances acoustiques de l'étude cas par cas l'avenue des golfs à l'ouest de la parcelle est classée catégorie 4
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site est soumis aux PPRI et PPRT: - PPRI : le site n'est pas situé en zone inondable - PPRT : aucune installation classée SEVESO à proximité du site
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plusieurs sites Natura 2000 sont situés au nord de la parcelle. Le plus proche se situe à environ 4.7 km du projet : il s'agit du Boucles de la Marne, code du site FR1112003. cf. 3.2.2 Sites Natura 2000 de l'étude cas par cas
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le site est situé à 1 km d'une ZNIEFF type I cf. 3.2.3 Sites ZNIEFF de l'étude cas par cas

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le lac créé dans le cadre du projet sera étanche.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création du lac engendra des déblais de terre qui seront évacués en décharges adaptées
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet crée une surface de 16 800m ² d'espaces verts et perméables. l'aménagement paysager du projet est poussée et tend vers l'amélioration de la valeur écologique du site. il sera suivi par un écologue qualifié pour s'assurer de la mise en place des meilleures pratiques.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet crée une surface de 16 800m ² d'espaces verts et perméables. l'aménagement paysager du projet est poussée et tend vers l'amélioration de la valeur écologique du site. il sera suivi par un écologue qualifié pour s'assurer de la mise en place des meilleures pratiques.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet crée une surface de 16 800m ² d'espaces verts et perméables. l'aménagement paysager du projet est poussée et tend vers l'amélioration de la valeur écologique du site. il sera suivi par un écologue qualifié pour s'assurer de la mise en place des meilleures pratiques.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le risque est faible. toute fois la parcelle se trouve dans une commune avec des sites industriels BASIAS non localisés
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé en zone inondable mais il est soumis à un risque moyen à fort d'inondation par remontée de nappe
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera conçu de manière à favoriser et encourager l'utilisation des modes de déplacement « doux » et des transports en commun. l'accès est sécurisé et pensé de sorte à ne pas créer de trafic. le déplacement à l'intérieur du projet sera effectué par des buggy et des trottinettes électriques. En effet, les clients de l'hôtel seront invités à stationner leurs véhicules dans l'espace de stationnement. Leur déplacement au sein du projet sera assuré par les services mis en place par l'hôtel.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	LE site contient un bar et un espace de restauration. Les activités du projet peuvent engendrer des nuisances acoustiques mais vu la conception du projet, qui crée des espaces végétalisés entourant les bâtiments, cette nuisance est atténuée et ne devrait pas impacter le voisinage. Les bâtiments d'habitation les plus proches se trouvent à 70m au sud de la parcelle.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>les extractions des ventilation se feront en toiture, les odeurs des zone de restauration ne seront pas perçues</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>le projet est susceptible d'être source de vibration à cause du bar. Le bar est situé dans le bâtiment central, loin des chambres d'hôtel et du voisinage</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>le projet est susceptible d'être source de vibration à cause du bar et de la restauration. Le bar est situé dans le bâtiment central, loin des chambres d'hôtel et du voisinage</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>les eaux usées et les eaux pluviales seront rejetées dans les réseaux concernés. l'aménagement paysager offre une surface perméable de 16 800m² Les eaux grasses, provenant de la cuisine de l'espace RIE, seront traitées grâce à des bacs à graisse avec traitement externalisé par un prestataire déchets.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le projet engendrera des déchets pendant les phases de travaux et d'exploitation. La gestion des déchets de chantier sera optimisée en conformité avec une charte chantier à faible impact environnemental rédigée suivant les exigences de la certification BREEAM : tri sélectif, traçabilité, valorisation, etc.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet s'inscrit dans une démarche environnementale visant la certification environnementale BREEAM INC 2016 V2, au niveau Very Good.

Ses impacts seront limités et étudiés (cf. 4. Présentation du projet et de ses impacts de l'étude cas par cas)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

nous sollicitons une dispense d'étude d'impact pour notre projet. En effet, le projet vise une certification environnementale internationale qui exige des prérequis poussés dans le respect de l'environnement et du confort.

de plus, l'aménagement paysager est remarquable sur le projet et offre une valeur écologique assez avancée.

d'autre part, le projet respectera les exigences du PLUi local, qui incite à des consommations énergétiques RT2012-20%, une gestion de l'eau poussée en séparant le traitement des eaux usées de celui des eaux pluviales, le recours aux EnR à hauteur de 30%

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Autorisation de l'EPA Marne, aménageur et propriétaire du terrain

9. Engagement et signature

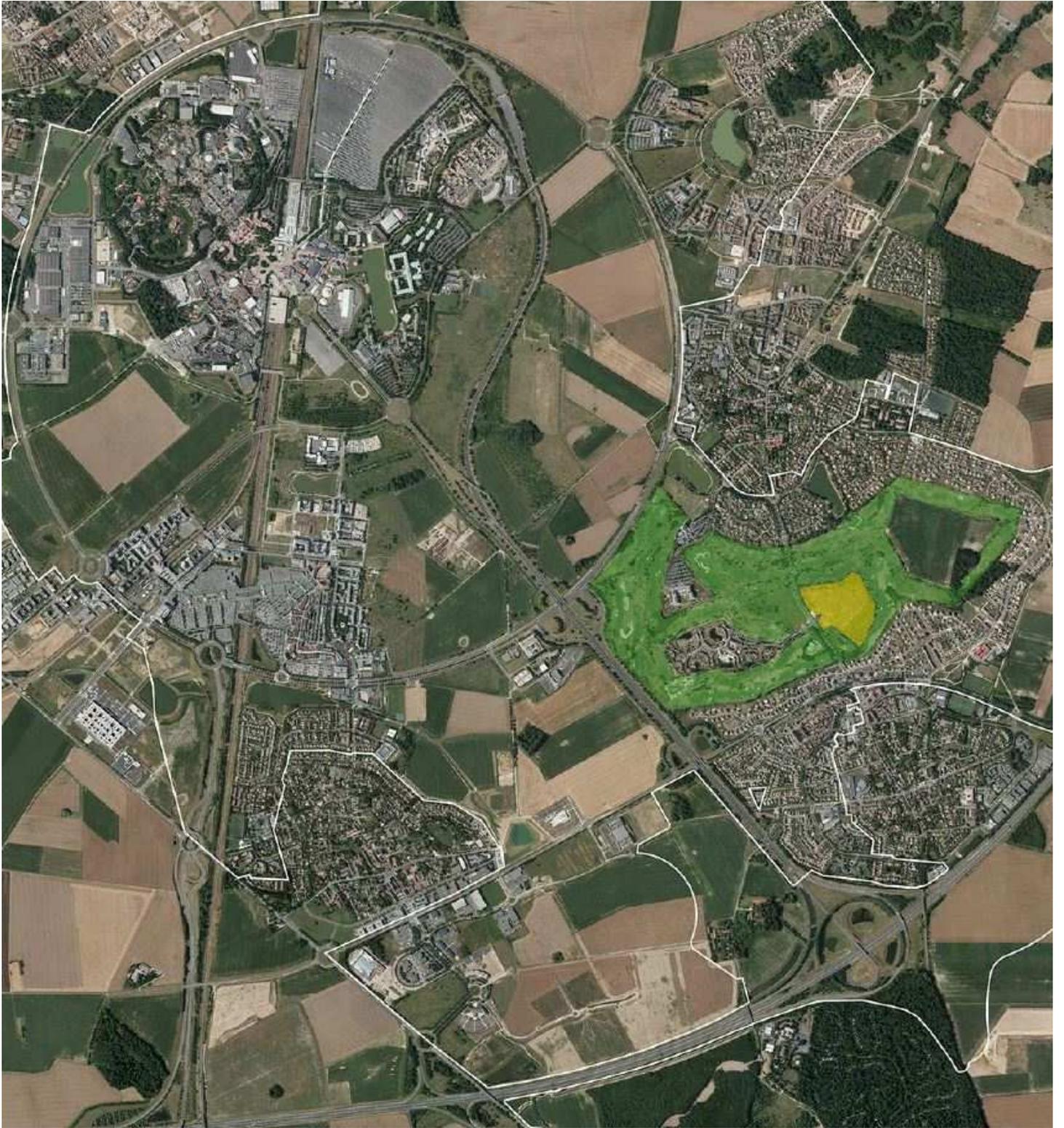
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Paris

le. 19/04/2019

Signature





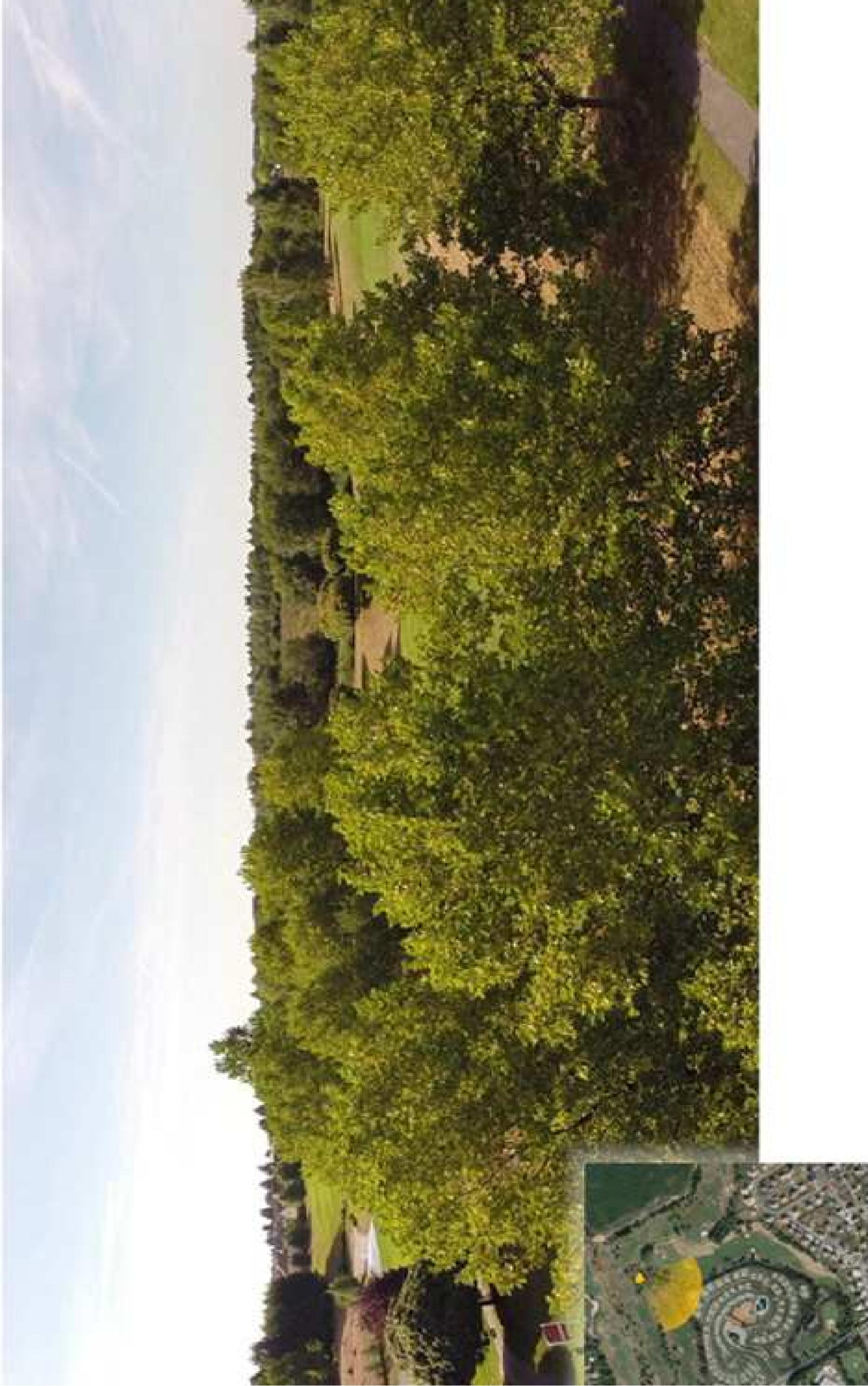


Figure 2 : Vue du site depuis le Golf (25/06/2018)

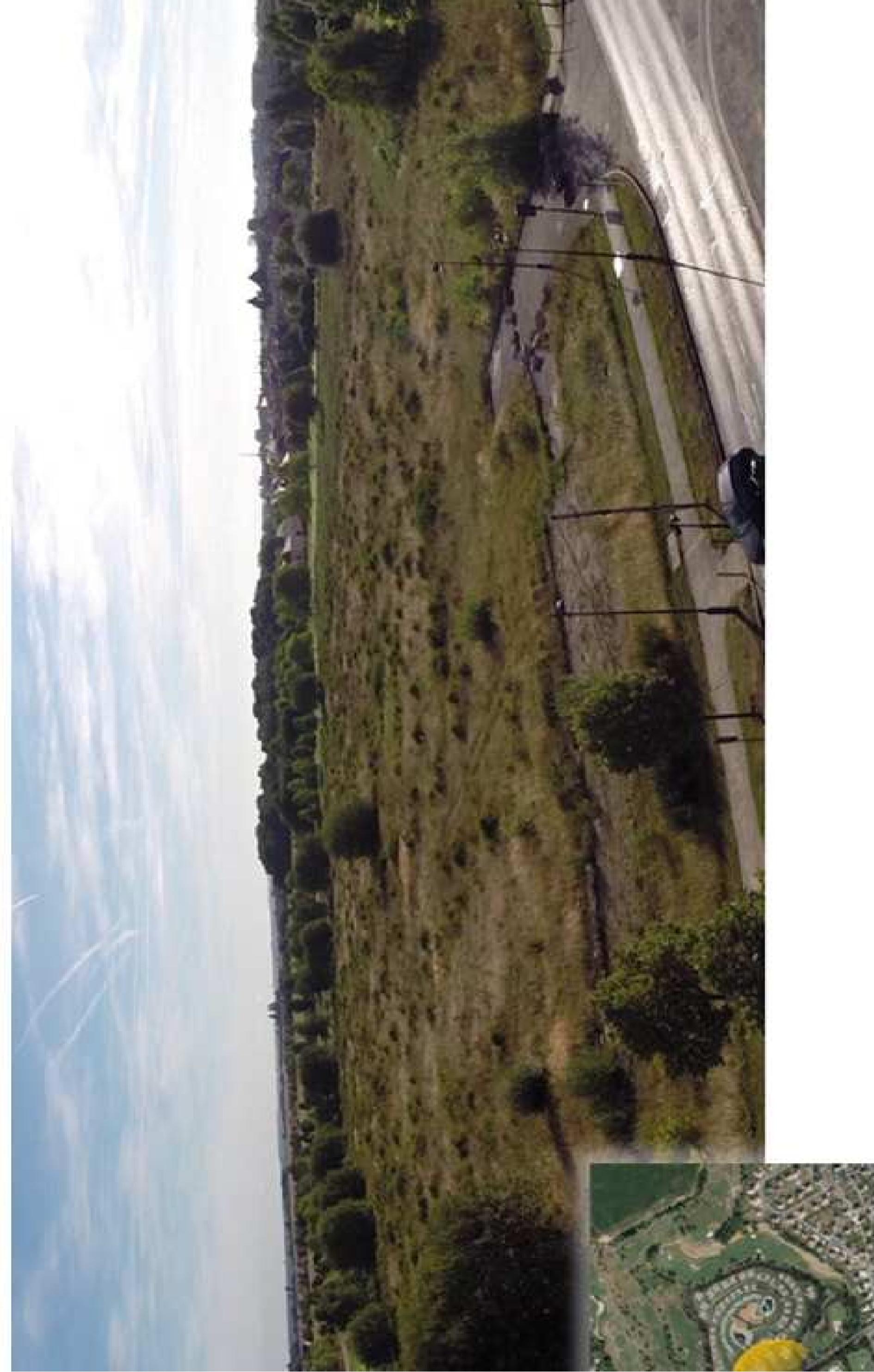


Figure 3 : Vue du site depuis la rue (25/06/2018)



LEGENDE :

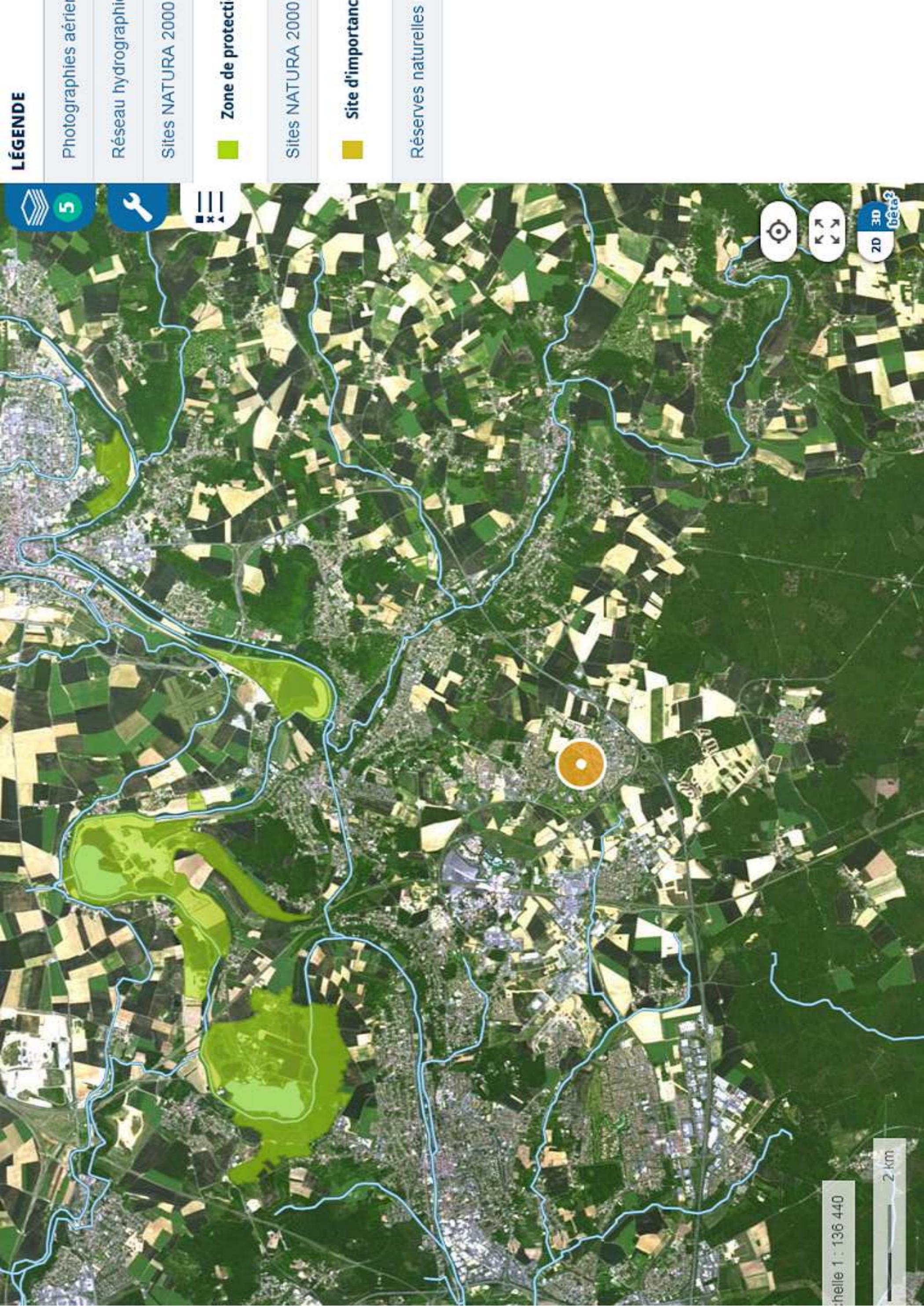
- - - Limite de propriété
- - - Limite de constructibilité

MARNE-LA-VALLEE Commune de Bailly Romainvilliers Quartier de L'Est - Zone UZGO-B Lot ESA.7							
Nom du projet : VAIANA		Projet : Construction d'un resort 5 étoiles sur le golf de Disney					
Lieu :		Numéro du titre foncier : Lot ESA.7					
Ref/Notice de sécurité :		Ref/Notice de sécurité :					
	FRANCISE D'OUVRIAGE & INVESTISSEUR FRANCISE IMMOBILIERE BORDELAISE 44 rue de Bordeaux 33000 Bordeaux Tél. 01 47 22 28 44 Mail: info@bordeaux.fr	ARCHITECTE & ARCHITECTE INTERNE D.L.A. 18 rue Bismarck-Dorville 91200 Bougival-Blancourt Mail: info@dlas.com					
	MARTELL & PARTNER 31 rue de la République 92 44113 45021 Chelles Cedex 2 - France Tél. 01 61 21 51 44 Mail: info@marriott.com	PAYSAGISME 44 rue de la République 91200 Bougival-Blancourt Mail: info@paysagisme.fr					
	CHARRIERE 11-15 rue de la République 91200 Bougival-Blancourt Mail: info@charrierie.com	BUREAU DE CONSTRUCTION VERDAS 18 rue de la République 91200 Bougival-Blancourt Mail: info@verdass.com					
	SET STRUCTURE TERRELL & ASSOCIES 11 rue de la République 91200 Bougival-Blancourt Mail: info@terrell.com	ECOLOGISME VERDAS 18 rue de la République 91200 Bougival-Blancourt Mail: info@verdass.com					
	ENVIRONNEMENT LE SCHNER 28 rue de la République 91200 Bougival-Blancourt Mail: info@le-schner.com	SECURITE SECURISANT 28 rue de la République 91200 Bougival-Blancourt Mail: info@securisant.com					
NOM : PLAN GENERAL / PLAN DES TOITURES		Date : 08/04/2019					
N° : PC2-1 / PC2-2		Echelle : 1 : 500					
Format d'impression : A0							
PROJET	EMETTEUR	PHASE	LOT	TYPE	ZONE	NIVEAU	INDICE
VN	DL2A	PC	ARC	PL	PG	PM	2

Les cotes sont relatives à l'axe indicatif. Les entrées sont formées de cotes de référence. Les cotes sont relatives à l'axe indicatif de la zone de référence pour validation. Ce document est la propriété exclusive de D.L.A. Il ne peut être reproduit de quelque manière que ce soit, sans autorisation.

- Parcelle
- Staycity
- Golf Dis
- Habitat





LÉGENDE

Photographies aériennes

Réseau hydrographique

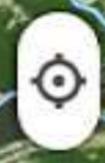
Sites NATURA 2000

Zone de protection

Sites NATURA 2000

Site d'importance

Réserves naturelles



Échelle 1 : 136 440

